

LIBÉRATION FISCALE

Dès ce jeudi 8 août, le Belge a fini de travailler pour l'État

La Belgique est le pays de l'UE qui taxe le plus les salariés moyens, selon une étude d'Ernst & Young. Le taux d'imposition réel du salarié belge moyen est désormais à 45,06 % en 2013. C'est 0,95 % de plus que l'an passé et 1,07 % de plus qu'il y a 3 ans. « *Le salarié belge est le plus fiscalisé de l'Union européenne. Comme l'an passé, le champion de la fiscalisation est la Belgique. Les prélèvements obligatoires y représentent 60,25 % avec une libération fiscale et sociale ce 8 août 2013.* »

En Europe, les Chypriotes (14

mars), les Irlandais (24 avril) et les Maltais (29 avril) sont les moins imposés. A contrario, les salariés moyens autrichiens (23 juillet), français (26 juillet) et belges (8 août) subissent les plus forts taux de prélèvements. « *Le salarié moyen belge touche un salaire net qui le place au 10^e rang en Europe. Il est pourtant le plus cher à embaucher* », analyse l'étude. « *Donc, si les employeurs quittent la Belgique, ce n'est pas parce que les salariés y sont trop chers mais parce que les taxes et charges sociales y sont les plus élevées.* » ■

